

École Artisanale Populaire

Montigny-Le-Tilleul

GRILLES HORAIRES

Forme 3

CEFA : enseignement en
alternance

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPÉCIALISÉ

ANNÉE SCOLAIRE 2023 - 2024

À qui s'adresser ?

- **DIRECTION** : M. Florent Vandenhoute - direction@ecoleartisanale.be
Organisation générale de l'EAP et Relations extérieures
- **ADMINISTRATION et ECONOMAT**
Econome : Mme Dominique Didier
Finances, comptabilité, facturation élèves
Secrétaire de direction : M. Nicolas Hoppe
Administration : documents élèves et Responsable Smartschool
- **COORDINATEUR DISCIPLINAIRE** : M. Nicolas Verhofstadt
Relais parents, internats et éducateurs - Gestion de la discipline et de l'école citoyenne - Activités extérieures : réservation - Transport scolaire
EDUCATEURS : Mme Vanessa, M. Axel, M. Rémy et M. Quentin
Gestion des absences - Premier secours - Discipline
- **CHEFS D'ATELIER** : Mme Maria Paci et M. Thierry Pihot
Organisation et coordination matérielle - sécurité
- **COORDINATEUR CEFA** : M. Stéphane Verrecht
Candidature pour l'alternance - administratif stages et CEFA
- **STAGES** : M. Stéphane Verrecht (secteur construction) et
Mme Catherine Fauquet (secteur économie)
- **ÉQUIPE PARAMÉDICALE**
 - **Assistante sociale** : Mme Mélanie Berdoyes et Mme Charlotte Thévenin
Inscription - Suivi relationnels et projets élèves - Relais avec les institutions collaborantes.
 - **Logopèdes** : Mme Florence Maghue et Mme Laurie Coenen
 - **Psychologues** : Mme Géraldine Delforge et Mme Camille Simons

Téléphone : 071/ 51 59 98

Forme 3

CEFA : enseignement en alternance

Grilles horaires

Quelques indications pour la lecture de cette brochure

Dans la brochure que vous venez de recevoir, vous trouverez les grilles horaires existantes pour chacune des phases.

Ces grilles seront en vigueur à partir de la rentrée au mois d'août 2023, sauf modifications de dernière minute indépendante de notre volonté.

L'élève doit être âgé d'au moins 15 ans et avoir atteint la phase 2 pour s'inscrire dans un projet CEFA.

Bonne lecture,

Florent Vandenhaute

Secteur de la construction

Phase 2 et phase 3

- L'élève âgé de moins de 18 ans passe **2 jours à l'école et 3 jours en entreprise**. Les deux jours à l'école sont composés d'1 jour de cours de la formation de base et d'un jour en atelier pour les cours de pratiques professionnelles.
- L'élève âgé de plus de 18 ans passe **1 jour à l'école et 4 jours en entreprise**. Selon le projet de l'élève, le jour passé à l'école est dédié soit à des cours de la formation de base, soit à des cours de pratiques professionnelles.

Phase 2 et 3					Total : 36h
	Aide électricien	Ouvrier peinture du bâtiment	Monteur en sanitaire	Monteur en chauffage	Couverture
Formation de base : 8 h					
Religion			1		
Français			2		
Mathématique			2		
Éducation physique			2		
Éducation sociale			1		
Formation professionnelle : 28h					
Formation en entreprise			20		
T.P. électricité	8				
T.P. peinture en bâtiment		8			
T.P. sanitaire			8		
T.P. chauffage				8	
T.P. couverture					8

Secteur économie

Phase 2 et phase 3

- L'élève âgé de moins de 18 ans passe **2 jours à l'école et 3 jours en entreprise**. Les deux jours à l'école sont composés d'1 jour de cours de la formation de base et d'un jour en magasin pour les cours de pratiques professionnelles.
- L'élève âgé de plus de 18 ans passe **1 jour à l'école et 4 jours en entreprise**. Selon le projet de l'élève, le jour passé à l'école est dédié soit à des cours de la formation de base, soit à des cours de pratiques professionnelles en magasin.

Phase 2 et 3		Total : 36h
	Auxiliaire de magasin	Équipier logistique
Formation de base : 8 h		
Religion	1	
Français	2	
Mathématique	2	
Éducation physique	2	
Éducation sociale	1	
Formation professionnelle : 28h		
Formation en entreprise	20	
Sciences économiques	2	2
T.P. travaux de magasin	6	
T.P. travaux de logistique		6